
Procès-verbal du Conseil d'établissement du 16 mai 2023

(approuvé lors du CE du 4.07.2023)

Etaient présents

Bertrand Buchwalter, Didier Devillard, Simon McNaught, Lidia Viana, Timothée Leridon, Sébastien Rest, François Briquet, Patrick Bonnefoy, Véronique Dubes, Laurent Sagot, Delphine Leroux, Olivier Poggi, Christophe Adol, Charlotte Gabet, Frédéric Oppenheim, Claude Bénard, Lucie Moss, Nora Semar, David Maret, Armelle Conty, Karen Bargues, Pascale Guely, Nathalie Fize, Catherine Savoret, Hélène El Hayek, Afef Hamzaoui, Amélie Detre De Jong, Milo de Guillenchmidt, Kaëlane Stora, Daphnée Gorodetska de Coninck, Celia Badrichani, Enguerran Maigne

Etaient excusés

Stéphane Foin, Daniel Riggs, Stanislas Dunin, Nikita Mounier, Samer Melki, Isabelle Chomet, Grégoire Dusausoy, Alexandre Holroyd, Olivier Bertin, Patricia Connell, Amélie Mallett, Rémi Vazeille, Samy Ahmar, Marie-Claire Sparrow, Isabelle Blanchot, Nicolas Hatton

17h20 : le proviseur ouvre la séance.

Le quorum est atteint, le conseil peut délibérer.

Le proviseur remercie Mme Viana qui accepte de prendre des notes pour le projet de compte-rendu.

Procès-verbal du conseil d'établissement précédent :

M. Maret signale une erreur sur la liste des présents : Mme Ben Ayed et lui étaient absents, Mme Morinière et M. Dunin étaient présents. Le PV adopté à l'unanimité.

Safeguarding :

M. McNaught fait un point avec les membres du Conseil. Il explique que cette démarche s'inspire de ce que l'on observe dans les établissements scolaires à l'intérieur desquels se trouve un board. Un point safeguarding sera présenté à chaque début de CE mais n'apparaîtra pas dans le compte rendu qui sera publié sur le site de l'établissement. M. Adol demande si un nouveau DSL a été recruté. Le Proviseur répond que le recrutement est terminé et que la personne recrutée prendra ses fonctions au 1^{er} septembre.

Plan d'action :

L'établissement a reçu une réponse du DfE le 27 avril. Cette réponse a été rédigée le 10 mars ce qui explique peut-être que certaines questions contenues dans le retour ont, depuis la rédaction du courrier, trouvé leur réponse. Un exemple : le nom des personnes responsables de tel ou tel point structurant le plan d'action a été précisé depuis que le plan a été transmis le 7 mars. De même le DfE demande une estimation des coûts, ce que nous ne pouvions préciser à l'époque. C'est chose faite. Une remarque sur les infirmeries, qui sont, là aussi, désormais aux normes, et ont été vérifiées a posteriori. Sur certains éléments, le DfE estime que nous n'avons pas apporté assez de précisions. Il ne nous a cependant pas été demandé de réécrire le plan d'action : l'Ofsted peut donc diligenter des

visites de contrôles, à son rythme, dès le 9 mai, de manière à vérifier si les efforts entrepris permettent ou non d'être « compliant ».

M. Oppenheim demande si le plan a été accepté sous réserve. Le Proviseur répond que le plan n'est pas accepté en l'état mais que le DfE ne demande pas de retourner une nouvelle version (d'où le fait que les visites peuvent intervenir dès le 09 mai).

M. Oppenheim demande si les personnels pourront être prévenus de l'arrivée des inspecteurs dans les murs. Le Proviseur répond que cette logique ne correspond probablement pas à l'état d'esprit de l'Ofsted. Il rappelle qu'il faut que l'établissement soit prêt à recevoir une visite de contrôle, tous les jours, à compter du 9 mai, et que, dans ce contexte, chacune et chacun se doit, par exemple, d'avoir son badge. Le travail accompli depuis plusieurs mois devra permettre aux inspectrices ou inspecteurs d'observer que le plan d'action a été réellement mis en œuvre (exemple des polices, schemes of work, projet d'aménagements divers, etc.)

Mme Gabet demande ce qu'il se passe si le curriculum n'est pas terminé. Le Proviseur répond que le curriculum est prêt.

Mme Guely demande si les coûts et les curriculums sont prêts. Le proviseur répond par l'affirmative.

M. Adol précise que les collègues ont été très sollicités, avec un timing très serré.

Le Proviseur partage cette opinion.

M. Le Conseiller Culturel affirme que tout le monde a beaucoup travaillé, que la relation propriétaire/direction est renforcée, qu'il a vérifié que nous avons progressé. Il estime que travail a été phénoménal et que cela a pesé sur toutes les équipes avec des délais très contraints. Il rend hommage à la mobilisation de tout l'établissement.

Le Proviseur montre un document présentant la liste des standards : ils ont été repris point par point par rapport au retour du DfE. Demain aura lieu une nouvelle réunion sur la question de la sortie des lycéens. Un formulaire sera produit à destination des parents, qui présentera les risques encourus, prodiguera des conseils. Une signature par DocuSign est prévue. Tout cela devrait être effectif en septembre car l'implantation d'un système de badges ne pourra se faire en site ouvert. Mme Bargues demande si l'on continue à privilégier l'idée du badge. Oui, répond le Proviseur, car il nous faut savoir qui est à l'intérieur de l'établissement, et on parle d'environ 900 lycéennes et lycéens.

Les 02 et 03 mai a eu lieu un audit sur le safeguarding, qui nous a permis de faire des réajustements. Le LFCG est le seul établissement à programme français londonien avec le statut d'EGD, les autres établissements sont construits sur des canons britanniques avec, par exemple, un propriétaire ou un board. Dans le cas du Lycée, considérer tout à la fois le niveau d'exigence élevé des textes français et anglais n'est pas simple mais pas insurmontable : la liste des polices s'allonge, certaines polices sont précisées et complétées à l'exemple d'une nouvelle concern et complaint policy qui s'inspire de la charte des bonnes pratiques dont s'était doté l'établissement tout en respectant le cadre défini par les textes locaux.

Certains consultants continuent à travailler avec nous.

Une plainte a été déposée au Borough les 1 et 2 mai. Mme Gabet demande quels points ont été dénoncés. Le Proviseur répond qu'il y en avait beaucoup, que nous avons travaillé avec le Scac et que nous semblons avoir répondu à toutes les attentes. Le Borough reviendra vers le Poste. Le Conseiller Culturel précise que le dialogue avec le Borough s'est étoffé, que ce dernier est très aidant et en soutien de l'établissement.

Parmi les éléments structurant du plan d'action, le proviseur rappelle la création d'un poste de DSL référent Wellbeing, d'un poste de Health and Safety Manager et la pérennisation du poste de psychologue à temps partiel.

La PSHE/RSE policy a été compliquée à dessiner. Il fallait être opérant. Concernant les élèves en difficulté et/ou présentant des besoins éducatifs particuliers le rapport de janvier ne fait pas de

remarques négatives, l'établissement continue néanmoins de poursuivre ses efforts sur ce sujet. Concernant les Early years, nous avons recruté le personnel nécessaire et des personnels volontaires vont suivre prochainement une formation qualifiante de niveau 3.

Hors ce qui se rattache à la mise en œuvre du plan d'action, M. Adol souhaite aborder la question des assurances scolaires, qu'il a dû vérifier pour les stages de fin de seconde : il pensait que tout le monde devait en avoir une. Il a reçu 15 messages de familles qui ne savent pas ce que c'est.

L'APL a identifié 600 familles seulement. Mme Bargues précise que cette question a été posée dans les QD. Elle rappelle, qu'avant une attestation était demandée à la rentrée. Puis, cela n'a plus été nécessaire. D'où une chute de l'adhésion à l'assurance via l'APL. Elle connaît toutefois un rebond grâce au stage des secondes.

Le DAF précise que ce n'est pas une obligation en Angleterre. Le Proviseur précise que cette année des élèves de 2nde vont effectuer, cette année, leur stage en France, et doivent absolument être couverts.

M. Adol demande ce qu'il se passe si un élève provoque un accident. Le DAF répond que les parents sont responsables. Le lycée a une assurance responsabilité civile. A la rentrée l'établissement précisera ce que l'assurance du Lycée ne couvre pas. Mme Atef précise que certaines familles ont une assurance automatique. M. Adol précise qu'en matière d'assurance scolaire il n'y a pas de tacite reconduction. Le proviseur, observant ces échanges, propose de renouer avec la pratique d'avant : poser la question de l'assurance aux familles au moment de la rentrée.

M. Benard souhaite revenir sur l'effort demandé à tous les personnels. Cela a généré une certaine tension. Certains ont perdu confiance dans leur propre pratique. Il a rencontré le DAF par rapport au CHSCT pour mettre en œuvre des dispositifs de prévention, de signalement et de soutien.

Le Proviseur précise qu'il a rencontré une partie des représentants des personnels enseignants du secondaire vendredi. Le thème de départ était la fatigue et le temps contraint. Certaines implémentations mises en place dernièrement ont pesé sur la communauté, toutes ne seront pas à reprendre intégralement chaque année (exemple de la création de polices : une fois que le document existe, il s'agit de le réactualiser, année après année). Concernant les actions récurrentes (formations safeguarding, prevent, prévention du harcèlement, par exemple) il conviendra de privilégier les début et fin d'année et de « lisser » sur l'année scolaire. L'idée de banaliser des demi-journées émerge, ce peut être un bon outil si on l'utilise avec parcimonie car chaque fois qu'une demi-journée ou une journée est banalisée cela peut engendrer des problèmes de garde d'enfants pour les familles.

Revenant au plan d'action et à l'évolution des pratiques, le Conseiller Culturel souligne que le Scac sera en lien avec la direction de façon plus visible pour l'Ofsted, il estime en effet qu'il est difficile pour les Britanniques de comprendre le lien entre le Scac et le Lycée. La gouvernance décrite sur le site du lycée diffère significativement de ce que l'on trouve dans les autres établissements. Il souligne qu'en matière de process une formalisation est aujourd'hui mise en œuvre : une réunion formelle, entre la direction et le Scac, se tient en amont de chaque CE. C'est l'occasion de faire un point, avec des minutes, pour montrer la collaboration entre le Scac et le Lycée et « challenger » la direction de l'établissement. Le SEF (Self evaluation Form) aura également vocation à être évoqué lors de ces réunions et de ce SEF découlera le School Development Plan. Il y aura également un rapport annuel de la direction pour le SCAC. Le proviseur complète : se voir de façon informelle et régulière, comme nous l'avons toujours fait, ne suffit pas aux yeux des autorités locales ou de l'Ofsted, acter officiellement les échanges entre le Scac et la direction permet de se conformer à leurs attentes.

Mme Guely demande ce qu'il en sera des consultants l'an prochain.

Nous garderons l'attache de Jill Bainton. Pour la section britannique, un audit spécifique est prévu à l'automne. Pour le Safeguarding, nous garderons un lien avec l'entreprise qui emploie Emma Bond, mais moins fréquent. A terme, avec le nouveau DSL, cette prestation devrait disparaître.

Mme Guely demande si l'on aura une idée des coûts et s'ils seront couverts par l'AEFE. Le DAF répond que l'AEFE couvrira uniquement les frais dus aux travaux. Le Proviseur rappelle que le lycée a une AFT de 4 millions, qu'une personne va arriver pour aider aux travaux de la cuisine. Le Directeur de l'Agence a envoyé un courrier. On attend les devis estimatifs. Mais l'agence ne peut pas payer une prestation.

Mme Bargues demande si les créations de poste seront prises en charge par le lycée. Le Proviseur confirme et complète en précisant que le poste à mi-temps de psychologue scolaire sera pérennisé (le lycée refait une offre de recrutement car Mme Baratti est actuellement employée comme prestataire). M. Oppenheim dit qu'il est difficile de savoir ce que l'agence va prendre en charge et ce que financera le lycée. Le DAF affirme que les sommes pour les aménagements sont très importantes. Le Proviseur dit qu'il y a eu, il y a, il y aura toujours des choix à faire. A volume financier identique, et sans augmenter les frais de scolarité, il s'agit d'opérer des choix conforme aux souhaits de la communauté : dédoubler des cours, organiser des groupes allégés, disposer d'un pôle médical étoffé sont des choix sur lesquels il semble que les volontés convergent ... Réjouissons-nous que l'Agence nous fasse confiance pour continuer d'opérer des choix au service de la communauté. Le DAF précise que notre santé financière nos permet de réembaucher.

Madame Bargues revient sur le logiciel CPOMS, qui permet un bilan des tendances. Le DSL aura-t-il pour mission de monitorer pour, éventuellement, identifier des évolutions de tendances ? M. Mc Naught répond que c'est sa mission. Le Proviseur précise que c'est de cela dont on parle avec le développement personnel de l'élève : si des problématiques émergent ou si le nombre de soucis rattachés à telle ou telle problématique augmentent de manière singulière, l'établissement pourra se mobiliser : cf. la conférence sur l'addiction aux écrans organisée par l'APL.

Le Conseiller Culturel Adjoint revient sur l'enquête du Borough, et précise que concernant le Safeguarding, le Borough est satisfait et rassuré. Le climat général est positif (comme le montrait aussi le sondage pendant l'inspection). Les fondamentaux sont solides. M. Sagot précise qu'il n'y a pas d'explosion de la violence, c'est comme avant le rapport de l'Ofsted. La vie des élèves n'a pas changé. Mme Bargues observe que, vu le climat général dans ce monde actuel, la société change. Certains élèves vont mal et le font ressortir à leur façon.

Dernier jour des Terminales :

Le Proviseur rappelle que si l'établissement sait organiser des événements, comme le Cadogan ou le Talent Show, le « dernier jour » ne peut être considéré comme un événement organisé par l'établissement. Le sujet a été abordé avec le CVL et les parents. Parmi les propositions, celle visant à indiquer à l'Ofsted qu'il s'agit d'une tradition en leur demandant de faire montre de compréhension a été écartée, celle visant à organiser l'évènement pour faire en sorte que tout se passe bien l'a été également car il est arrivé par le passé que certains élèves se présentent au lycée dans un état inhabituel (peut-être sous l'emprise de l'alcool ou d'autres substances) et le lycée ne peut le cautionner ou l'ignorer. Un message sera envoyé en fin de semaine pour annoncer que le « dernier jour » ne saurait être organisé par l'établissement. N'oublions pas que, chaque jour depuis le 9 mai, l'Ofsted peut diligenter une ou des visites de contrôle : un échec serait susceptible de faire basculer le statut de l'établissement à « failed » ce qui pourrait conduire à la fermeture du lycée.

Dans un registre différent de celui du « dernier jour », un cocktail sera organisé, le 06 juin, à l'issue de l'épreuve de philosophie, avec la décoration du mur, support devenu habituel pour que les élèves de Terminale et TAL impriment, pour une année, leur(s) marque(s).

Mme Bargues observe que, pour ce qui concerne le « dernier jour », parfois c'est serein. Le Proviseur répond que, dans le regard des personnels de l'établissement, l'analyse est différente, raison pour laquelle des solutions alternatives ont été recherchées.

Une discussion s'engage : il en ressort que l'idée de transgresser est l'un des moteurs du « dernier jour », le fait de « faire comme les promos d'avant » en est un autre et ne pas être la première cohorte à « ne pas faire le dernier jour » en est un également.

Sur la capacité de l'établissement à « faire avec » ce « dernier » jour, il est rappelé que l'année où les élèves n'ont pas été autorisés à rentrer (Cf. pandémie covid 19) les choses se ne sont pas si mal passées, en particulier au regard de ce qui s'est parfois déroulé dans l'enceinte de l'établissement après que les élèves avaient été autorisés à rentrer. La séquence de l'an dernier n'a pas été simple. La logique d'interdiction de l'évènement nourrit le débat. La question de savoir si les élèves seraient « encore plus énervés » parce que l'on interdirait l'accès à l'établissement est posée : des risques de débordements sont évoqués. Certaines et certains se rappellent d'une « édition » particulièrement compliquée, voici quelques années, après qu'une interdiction avait été formulée. Le proviseur rappelle qu'il convient de se préoccuper de ce qui pourrait se passer au rond-point tout en protégeant les élèves qui se trouveront à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement. Il interroge les membres du CE pour entendre leur manière de voir.

Mme Fize suggère de faire signer un engagement. Le Proviseur entend l'intention mais n'est pas certain que cela suffise : dans leur immense majorité, ces élèves de Terminale et TAL ont adopté, tout au long de leur scolarité, des attitudes et des comportements en parfaite adéquation avec la norme scolaire et souhaitent « se lâcher » ce jour-là (avec ou sans avoir consommé de l'alcool ou autre chose en amont).

M. Adol dit que les élèves aiment leur lycée, comme le montre leur hoodie, mais que cela n'empêchera pas une partie du groupe de vouloir déborder.

Mme Atef demande si on peut avoir le soutien de la police le 02 juin. Le proviseur répond que la police est prévenue.

Kira Davidoff explique que beaucoup d'élèves attendent que ce jour-là et qu'ils auront du mal à accepter qu'il ne se passe rien : peut-on prévoir cela au rond-point, que cela soit autorisé mais de façon régulée ?

M. Oppenheim estime que le ressort : c'est la transgression. Il considère que les efforts fait par l'établissement n'ont pas porté leurs fruits. Il demande pourquoi l'établissement ne transmettrait pas les images d'élèves au comportement « débordant » aux universités britanniques comme le font, explique-t-il, les écoles anglaises.

M. Léridon souligne qu'il y a un décalage entre l'intention positive visant à se réjouir du dernier jour et les débordements qui ont pu ponctuer ce « dernier jour ». Un exemple : « jouer avec l'eau ». Il suffit que, dans l'excitation, un chahut ou une course tournent mal et la situation peut se tendre rapidement : dans de tel cas, il est arrivé que des élèves « hors d'eux-mêmes » s'en prennent de manière très virulentes à des adultes. Ce qui peut alors générer chez l'adulte mobilisé pour canaliser les tensions une incompréhension voire de la colère ou de la crainte. Chacune et chacun conviendra que ce type de situation ne doit pas se produire.

Milo de Guillenchmidt propose de trouver une alternative.

Kira Davidoff considère qu'une interdiction va augmenter la volonté d'une partie des élèves de faire encore davantage de chahut.

Le proviseur précise qu'une fois à l'intérieur, il y a 14 entrées à sécuriser. Des agents de sécurité supplémentaires seront recrutés pour éviter, tant que faire se peut, des débordements.

M. Sagot exprime une forme de tristesse et de colère car, chaque année, ce « dernier jour » devient source de stress pour tout le monde : imaginer qu'un adulte puisse, ce jour-là, être insulté voire bousculé par une ou un élève qu'il a accompagné depuis des années est particulièrement pénible à vivre. Il faut se donner les moyens de faire cesser cela.

Projet d'établissement :

Le Proviseur précise qu'en l'état actuel, c'est un recueil et une synthèse des travaux faits par les enseignants.

M. Léridon présente le projet. L'idée est celle d'un travail en équipe, qui concilie le cadre de l'Ofsted et celui du projet de zone. Il faudra une concertation avec les élèves et les parents. Les points saillants :

- Un besoin de formation sur les EBEP,
- Profiter des ressources fournies par les parents d'élèves,
- L'accompagnement des nouveaux personnels,
- La démarche développement durable,
- Le climat scolaire,
- La gestion de stress (enquête locale climat scolaire),
- La formation visant à lutter contre le harcèlement.

M. Adol précise à ce sujet qu'il y a une vraie demande des collègues pour la formation MPP (méthode la préoccupation partagée).

Milo de Guillenchmidt considère que, pour de nombreux élèves, la gestion du stress est une préoccupation majeure. Il rappelle qu'en début d'année, une psychologue a fait une intervention sur le stress qui a été très utile.

Celia Badrichani dit qu'un autre problème est l'organisation du travail. Le proviseur constate que c'est un sujet récurrent : il y a probablement des routines à mettre en place. Mme Fize ajoute que le travail est parfois mal réparti. C'est le problème de gestion de calendrier selon le proviseur.

M. Léridon calcule qu'il faut environ 30 notes par trimestre, et donc les semaines sont parfois forcément chargées.

Mme Bargues ajoute que les OIB ont des contrôles juste avant les épreuves d'examen.

M. Oppenheim dit que cela peut, en quelque sorte, être formateur.

Mme Savoret répond qu'à 17 ans, on ne supporte pas la pression comme un adulte.

M. Bénard trouve le projet ambitieux. Comment trouver le temps pour certains projets ? Comment l'articuler avec les exigences de l'Ofsted ? Le proviseur entend les questions et estime qu'en effet, il sera peut-être difficile de trouver le temps de finaliser rapidement le projet d'établissement. Il estime qu'en matière de compatibilité avec l'Ofsted : le projet d'établissement devra être « compliant ».

Fin d'année :

L'établissement, en particulier le secondaire, entre dans la période d'examens ce qui conduit à modifier les emplois du temps ce qui peut générer des difficultés : inspection, oraux de section internationale, GCSE, formations, sorties, voyages génèrent ces difficultés car les professeur(e)s ne peuvent se trouver à deux endroits en même temps. Le choix qui a été retenu (minimiser la durée de fermeture pour les examens) a vocation à dérégler le moins possible le rythme de l'établissement. La plupart des examens se dérouleront en site occupé, mais des enseignants seront réquisitionnés pour les surveillances. Concernant l'Anglais en particulier, il est clair que les professeurs ont été beaucoup sollicités : Mme Bargues pense qu'il serait bien d'informer les parents de 6eme, en particulier de SI, en début d'année scolaire. Le proviseur confirme que l'organisation des tests SI est « très sollicitante » pour les enseignants d'Anglais.

Concernant les prévisions de rentrée, on observe les mêmes taux que précédemment. La date butoir du 20 mai pour le remboursement de l'avance de frais permettra une vision plus claire. On n'observe pas de vague de départs. La cible est toujours de 3420 élèves.

Questions diverses :

Snes :

1, Mise en place à CdG de la revalorisation salariale annoncée par le gouvernement (socle et pacte) : Pour qui ? Comment ? Combien ?

L'établissement n'a, à ce jour, pas reçu d'informations concernant la revalorisation liée à l'exercice de nouvelles missions, dite "Pacte" non plus que la revalorisation des rémunérations, dite revalorisation "Socle". La direction partagera toutes les informations avec les personnels dès qu'elle en aura.

2, Programmation de journées banalisées consacrées à la formation en début ou en fin d'année scolaire afin non seulement d'éviter surcharge de travail / surmenage mais aussi de favoriser l'assimilation des contenus proposés et leur mise en pratique.

Nombre de formations ont été programmées, cette année, dans un temps contraint : il conviendra de les étaler dans le temps pour l'année scolaire à venir. Ainsi, par exemple, des formations safeguarding et/ou prevent pourront probablement avoir lieu en début d'année scolaire. Pour ce qui relève des formations de type PSCI ou First Aid, même logique, mais, probablement inversée : programmer ces formations en toute fin d'année scolaire pourrait être une solution (attention néanmoins à ce que les formateurs soient disponibles).

Elèves :

1) Est-ce qu'il serait possible de réparer les portes de certaines toilettes?

M. Rest précise que les portes sont vérifiées et réparées. Le Proviseur demande si ce problème est récent. M. Sagot indique qu'il ne faut pas hésiter à le signaler en vie scolaire.

2) Comment le chauffage au LFCG fonctionne-t-il? Serait-il possible de l'éteindre plus souvent, d'autant plus qu'il est souvent inutile et néfaste écologiquement?

M. Rest rappelle que ce sont de vieilles chaudières (régulation manuelle). Il y a un projet de rénovation globale. Le proviseur indique que le chauffage est positionné sur le projet pluriannuel d'investissement, après les travaux de la cuisine.

3) Pourriez-vous préciser le dress code des élèves du Secondaire, étant donné qu'il est trop subjectif et peut engendrer parfois des commentaires de la part de membres de l'établissement?

Le RI stipule qu'il est demandé aux élèves de porter une tenue correcte et décente en adéquation avec la scolarité. M. Oppenheim évoque un retour à l'uniforme. M. Bénard indique que plusieurs études montrent que les résultats académiques des élèves ne semblent pas liés au port de l'uniforme. M. Léridon estime que les élèves apprennent à s'adapter en fonction de leur interlocuteur. Le proviseur ajoute que c'est une question de bon sens et de courtoisie.

4) Serait-il possible de rétablir les fontaines d'eau au lieu des lavabos dans la cour?

M. Rest rappelle que les lavabos ont été installés pour se laver les mains pendant le COVID. Il va se pencher sur la question.

5) Pourriez-vous améliorer la gestion de la queue de la cantine, notamment pour les lycéens encore demi-pensionnaires?

M. Sagot considère que, par principe, tout est améliorable, mais les contraintes d'emploi du temps sont lourdes. Les créneaux pour déjeuner fonctionnent pour le collège, peut-être un peu moins bien pour le lycée.

Parents :

1. Peut-on envoyer plus d'informations aux élèves et parents du collège sur l'intérêt de prendre certaines options (eg. latin, grec, LV3...) dans la perspective des divers cursus possibles, et notamment comment ces options seront comptabilisées dans la suite de leur scolarité (DNB et Bac)?

Monsieur Léridon a établi un petit tableau résumant les informations transmises aux parents. Une réunion particulière, organisée par la direction, s'est tenue pour évoquer tout ce qui relève des options, le 1^{er} mars, pour les parents ayant un enfant en classe de 3^{ème} ou 2^{nde} : ce fût l'occasion d'expliquer comment les options sont considérées au DNB et au Baccalauréat.

Réunions thématiques sur chaque option :

Option	Date Réunion
ARABE	Jeudi 02/ 03
ESPAGNOL	Jeudi 02/ 03
ALLEMAND / ITALIEN	Jeudi 02/03
ESPAGNOL	Jeudi 02/ 03
ARTS PLASTIQUES	Jeudi 02/03
THEATRE	mardi 7.03
CINEMA-AUDIOVISUEL	Jeudi 02/03
MUSIQUE	Jeudi 02/03

GREC et LATIN	Lundi 06/03
GREC et LATIN	Lundi 06/03
SCIENCES ET LABO	vendredi 03/03

2. Où en sommes-nous des inscriptions pour l'année prochaine?

Le proviseur répond : à ce jour, nous sommes sur les mêmes bases que les deux dernières années. Deux questions se posent. Aurons-nous davantage de départs que ces deux dernières années (ou un peu moins) ? Aurons-nous le même nombre de désistements que ces deux dernières années (ou un peu moins). La situation est la suivante : dans nombre de classes de primaire nous ne sommes plus en mesure de proposer de places faute de départs annoncés ... idem au secondaire en classe de 6^{ème} et classe de 2^{nde}. Le nombre de demandes nous parvenant est trop réduit pour imaginer créer une ou des classes supplémentaires ... mais, dans le même temps, on peut imaginer que des familles à qui nous avons dit « non » lors des dernières commissions pourraient « ne plus tenir » et se tourner vers un autre établissement à programme français du réseau londonien. Si des départs tardifs devaient advenir dans les prochaines semaines, peut-être que le lycée, après avoir proposé des places à telle ou telle famille(s) s'entendrait-dire « trop tard, nous avons inscrit notre ou nos enfants ailleurs ». Se pose ici la question de la date limite de remboursement des frais de réinscriptions (fixée au 20 mai cette année) ... peut-être faudrait-il réfléchir à l'idée de l'avancer encore un peu ?

3. Le poste de la psychologue scolaire sera-t-il bien renouvelé ?

Nous allons publier une offre à mi-temps.

4. Bilan des offres UCAS

65% de nos élèves de Terminales ont reçu 3 ou plus offres en 2023 par rapport à 60% en 2022. Aucun élève de la section française n'a reçu aucune offre (seul un élève de la british section est dans ce cas de scénario).

Information supplémentaire: Personal statement Clinic stats: 48 élèves sur 199 étaient venus au CIO durant les semaines où la ressource était proposée.

		OFFERS					
	NO. pupils	Pupils with 5 offers	Pupils with 4 offers	Pupils with 3 offers	Pupils with 2 offers	Pupils with 1 offer	Pupils with 0 offers*
2022	203	17	44	63	50	23	6
2023	199	34	48	49	36	27	0

2023

students overall 206

	Applicants	Awaiting decision	Offers	Percentage	Unsuccessful
UCL	104	0	27	26%	77
Imperial	46	0	10	21%	36
LSE	45	0	8	18%	37
King's	115	6	48	41%	61

2022

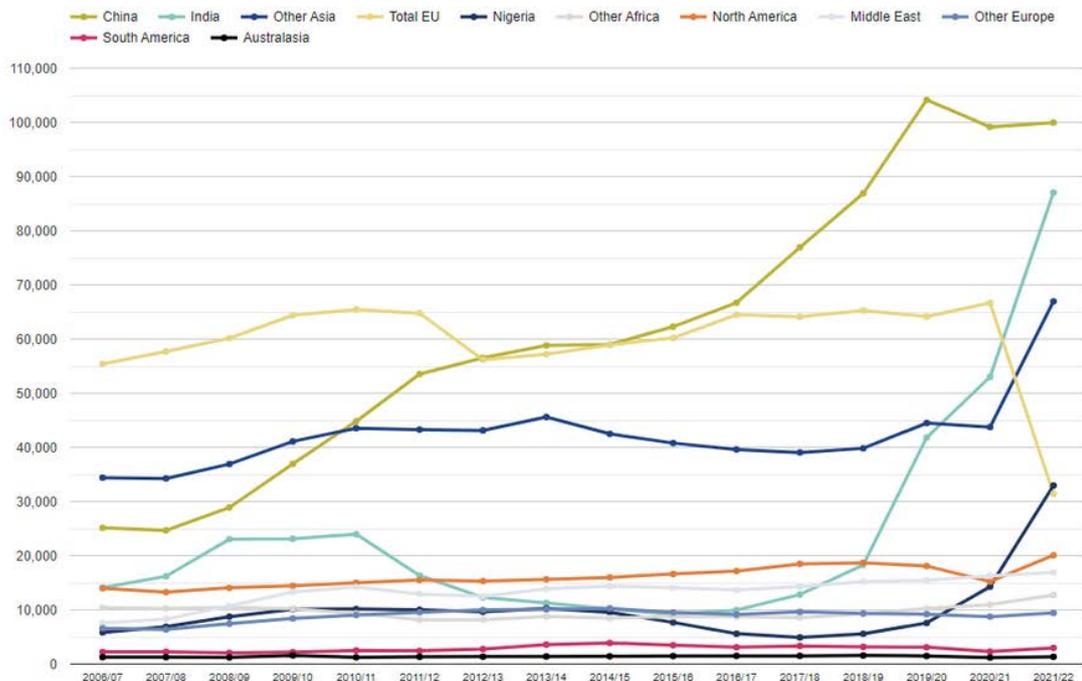
students overall 205

	Applicants	Awaiting decision	Offers	Percentage	Unsuccessful
UCL	133	-	48	36%	83
Imperial	42	-	13	31%	29
LSE	61	-	11	18%	49
King's	100	-	45	45%	54

Nous continuons nos recherches sur les stats des repartition Home vs International. Ci-dessous les stats de HESA qui montre bien l'essor des eleves internationaux...

<https://www.hesa.ac.uk/data-and-analysis/students/where-from>

First year non-UK domiciled students by domicile
Academic years 2006/07 to 2021/22



[Download chart data \(csv\)](#) | [Download source data \(csv\)](#) | [About OC051 Chart 6](#) | [Notes](#)

5. Certains élèves avec d'excellents résultats n'ont pourtant pas eu d'offres UCAS :



-
- Avez-vous une idée des raisons pour lesquels ces élèves ont été rejetés par les universités ? Les universités ont-elles privilégié les étudiants qui viennent de la France pour des questions financières ?

Voir ci-dessus

- Dans l'immédiat, comment le CIO/Lycée pourrait-il aider ces élèves ?

Tous les élèves qui le souhaitent sont reçus au CIO qui leur indique la meilleure stratégie et les accompagne au mieux.

- Pour l'année prochaine, les tuteurs pourraient-ils être alloués en fonction du projet de l'élève ?

Les tuteurs sont alloués pour la plupart d'entre eux en fonction des spécialités de l'élève.

M. Adol rappelle que les personal statements doivent être faits en juin de l'année de 1^{ere}. Mme Guély signale que c'est plus tôt que pour les anglais.

5. Pour la deuxième année consécutive, les notes obtenues au Bac ont été supérieures aux prédictives. Cela a pu être préjudiciable aux élèves qui n'ont pu postuler à certaines universités (notes en dessous de 16/20) alors qu'ils auraient pu satisfaire aux critères d'admission.

L'écart moyen constaté entre les prédictives et les résultats au Bac n'est que de 0,70% en 2023 (et 0,65% en 2022). Il est, par ailleurs, plus profitable aux élèves que les prédictives soient un peu trop basses plutôt qu'un peu trop hautes.

6. Peut-on faire signer une "charte de bonne conduite" par les parents et les élèves en début d'année (bon usage des emails, éviter les débordements verbaux en classe, dans la cour, sur les réseaux sociaux etc.). Par exemple à signer lors des réunions avec l'équipe pédagogique de début d'année si elles reviennent en présentiel.

Pourquoi pas ... mais dans le respect des règlements et politiques de l'établissement. A réfléchir ensemble, peut-être dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement. La charte de bonne conduite existe. M. Oppenheim signale la nouvelle Concern et complaint policy qui reprend ses principes. Mme Bargues pense qu'un rappel aux parents aux réunions parents-professeurs aurait de l'impact. Le Proviseur approuve.

7. Quels sont les retours sur le BFI bilingue et trilingue et le niveau des inscriptions pour l'année prochaine ?

Nous avons cette année 33 élèves en BFI en première (27 bilingues et 6 trilingues) qui passeront en terminale l'an prochain. Les prévisions actuelles pour les premières BFI sont de 17 élèves. Le BFI trilingue ne sera pas ouvert.

8. Les épreuves orales de Français commencent le jeudi 15 juin, et les élèves ne connaîtront leur date de passage qu'en fin de semaine précédente. Ceux qui seront convoqués pour l'oral dès les premiers jours seront pénalisés par rapport aux autres qui auront le weekend pour réviser: pourraient-ils être dispensés de cours en début de semaine (du 12 au 14 juin) pour leur permettre de se préparer ?

Dans le calendrier du deuxième semestre qui a été transmis aux parents de 1^{ère} le 25 janvier dernier, il est bien indiqué 13 juin au soir = interruption des cours - oraux de français. Les oraux de français auront lieu au LFCG du 19 au 21 juin. Les élèves auront donc au minimum 5 jours pour réviser. D'autre part les oraux ont vocation à être préparés tout au long de l'année, pas dans les derniers jours.

9. Peut-on clairement afficher sur le site les règles d'inscription en MS à parité horaire à MO, suite aux changements de priorité dans les critères de sélection (de fait, les PS sont prioritaires par rapport aux fratries, comme démontré cette année en commission d'affectation, or les parents ne sont pas au courant).

Pas de problème pour écrire que la logique de « montée de cohorte » s'applique pour tout élève scolarisé au LFCG. Ainsi, un(e) élève inscrit(e) dans l'établissement en niveau « n » a vocation (dès lors que la famille a versé l'avance qui se rattache à la procédure de réinscription) à « monter » en niveau « n+1 ». L'exception à cette logique se rattache à un éventuel « redoublement » (situation dont nous observons, au fil des années, qu'elle est assez inhabituelle à l'échelle de notre vaste établissement). Nous observons que, lors de la montée de cohorte de la PS filière bilingue à Anglais Renforcé vers la MS filière bilingue à Parité Horaire à Marie d'Orliac il pourrait arriver que le nombre de places offertes soit inférieur au nombre de demandes. Si tel était le cas, les critères usuellement utilisés pour prioriser les demandes d'inscriptions (que l'on trouve sur le site de l'établissement) pourront être appliqués (il s'agit bien de transposer ces critères et de les utiliser pour des élèves déjà inscrits dans l'établissement).

10. Pourriez-vous préciser clairement à la rentrée que l'école n'assure pas les élèves à 100% et qu'il est donc nécessaire que les parents souscrivent à un assurance scolaire supplémentaire.

Cette question a été évoquée en amont.

11. Peut-on avoir des précisions sur les sites et contenus qui seront utilisés pour l'enseignement de RSE dans les classes de primaire.

Différents outils ont été utilisés, l'un d'eux Jigsaw l'a peut-être été un peu plus que d'autres car il dispose d'une large éventail d'outils. Le PSHE & RSE Framework donne le cadre dans lequel le lycée souhaite travailler. Certains parents sont inquiets. M. Adol et M. Sagot pensent qu'il faut faire confiance aux enseignants. Le proviseur pense que cela se fera de façon naturelle.

12. Quand peut-on s'attendre à un retour de l'Ofsted ?

Nous les attendons tous les jours (principe de la visite de monitoring).

Sgen-Cfdt-Neu :

1, Est-ce que le « pacte enseignant » sera mis en place à la rentrée? Si oui, comment?

Cf. réponse aux questions du SNES

2, A l'heure actuelle, quel est le nombre de pré-inscriptions ? A combien d'élèves estimez-vous la limite à laquelle le lycée se trouverait à nouveau en déséquilibre financier ?

Cf. réponse aux parents. La cible demeure 3420 élèves.

3, Est ce que le collègue de SES a finalement eu son détachement ?



Le collègue aujourd'hui en poste n'a pas obtenu son détachement.

4, Si non, qu'en est il du poste de résident ? A-t-il été proposé à la personne classée en 2 ?

Une proposition a été transmise ce jour à la personne classée en n° 2.

5, Prévoit-on un calendrier scolaire pour 2023-24 pour placer les formations hors période d'examen?

Cf. réponse aux questions du SNES.

6, Est-ce que tous nos examens seront mis sur le calendrier scolaire (y compris IGCSE en Anglais)?

Un calendrier du deuxième semestre a été transmis aux parents de 1^{ère} le 25 janvier dernier avec toutes les dates des examens.

7, Est-ce que les formations prévues pour Ofsted sont aux normes britanniques (ex: PCS1 en Français pour First aid, où on donne aux collègues les numéros des urgences françaises...)

Après vérification auprès de M. Macquart (CPIEN) et conformément au diaporama qui a été le support de la formation, il est clairement indiqué à la fois les numéros d'urgence français ET Britannique (999 et 111). Ces deux derniers numéros font l'objet d'une présentation explicite pour tenir compte du contexte local.

L'ordre du jour est épuisé, le conseil se termine à 20h30

La secrétaire

Le proviseur